

Édito

La crise financière qui a éclaté en 2008, est pour Immanuel Wallerstein, spécialiste de l'économie des systèmes historiques et des civilisations de l'université de l'Etat de New York, une crise grave du capitalisme qui ne parvient plus à "faire système". Inégalités grandissantes entre les êtres humains, pauvreté, déséquilibres écologiques et environnementaux, exploitation des matières premières, sont autant de signes d'un système qui devient incontrôlable.

Il apparaît de plus en plus évident que nous atteignons les limites d'un modèle de développement.

Si le capitalisme est le système ayant su produire le plus de biens et de richesses, il est aussi celui qui a engendré des pertes globales tant pour l'environnement que pour les sociétés.

De ce point de vue, le rattrapage économique des grands pays émergents de l'Est ou du Sud revendiquant aujourd'hui leur part de puissance, sur le modèle occidental de développement, constitue un énorme défi pour l'humanité.

Ce modèle a permis incontestablement la domination des pays les plus riches de la planète. Il va concourir aussi à élargir encore plus les inégalités et accélérer les destructions sociales ou environnementales pour l'ensemble de la planète.

Au cœur de cette crise, l'ensemble des acteurs de la société civile, hommes politiques, économistes, défenseurs d'un capitalisme libéral ou d'une économie sociale de marché, altermondialistes, écologistes de tous bords, luttent pour déterminer ce qui va le remplacer. Les discours se succèdent, les analyses convergent, les propositions diffèrent.

Peut-on continuer à vivre sur le modèle de la croissance économique tel qu'elle est théorisée ? Quels sont les indicateurs du développement à promouvoir ? Le capitalisme touche-t-il à sa fin ? Y a-t-il un modèle alternatif ?

Lors de la Semaine de la solidarité internationale et dans tous les projets que nous développons, soyons aussi artisans de ce débat ouvert à l'ensemble des citoyens. Il est urgent de nous en saisir avec nos partenaires du Sud, et de participer à la construction d'un monde plus juste. Y a-t-il place à l'utopie aujourd'hui ?

Comme l'écrit Immanuel Wallerstein, "Le seul bien, c'est celui qui permet d'obtenir pour le plus grand nombre une vie rationnelle et intelligente".

Luc DE RONNE, Président

Le DRAPP Solidarité internationale Dispositif Régional d'Appui aux Porteurs de Projets

...après plusieurs années de réflexion et quelques mois de mise en place est finalement opérationnel !

Lancé en janvier 2009 par la Région Nord - Pas de Calais et piloté par Lianes coopération, le DRAPP Solidarité internationale est un dispositif qui s'adresse à tous les porteurs de projets de Solidarité internationale, qu'ils soient associatifs, individuels ou collectifs, à l'exception des collectivités territoriales. Son objectif est de qualifier les projets de Solidarité internationale menés par des bénévoles non spécialistes de la coopération et de l'aide au développement afin qu'ils soient de qualité, respectueux des principes du développement durable ici et ailleurs.

Le DRAPP est constitué à ce jour d'une vingtaine de structures d'appui, certaines spécialisées en solidarité internationale, d'autres spécialisées sur l'accueil de publics spécifiques, comme les jeunes ou les migrants par exemple. Il permet de bénéficier d'un accompagnement sur la durée, de conseils de spécialistes sur des thématiques diverses (accès à l'eau, éducation, lutte contre la pauvreté...) et de conseils pour l'obtention de financements. La cellule d'animation, basée à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités, est conçue comme une plateforme d'orientation vers les structures d'appui, qui ont pour mission d'appuyer les porteurs de projets dans leur réflexion, le montage de leurs dossiers,



Adhérer à Lianes coopération, c'est aussi faire vivre le réseau et s'en donner les moyens. Plus de 80 structures sont adhérentes, pourquoi pas vous ?



la recherche de partenaires ou encore l'évaluation de leurs actions.

Si vous êtes porteur d'un projet en cours ou en devenir et que vous souhaitez bénéficier des services du DRAPP, n'hésitez pas à contacter Pascale CHOQUET, animatrice du DRAPP - Tél : 03 20 88 46 60 animation@drapp.fr - www.drapp.fr

Sommaire

Édito	P.1
Vie du réseau	P. 2-3
Politique à l'international des lycées agricoles	P.2
Le pôle du Commerce équitable de Villeneuve d'Ascq	P.2
Les 10 ans du réseau Rencontre	P.3
Accompagnement éducatif et solidarité internationale	P.3
Actualité de la Solidarité internationale	P. 4-5
Développement économique : Quels enjeux et quelles possibilités pour les pays du Sud ?	P. 4-5
Aide au projet	P. 6-7
Une journée d'échanges pour préparer la Semaine	P.6
Les collectifs se multiplient pour la Semaine	P.6
C'EST DU JARGON ! LOLF et transparence financière	P.7
Agenda	P. 8

Brèves

Départ d'un pilier de Lianes coopération



Après 9 années consacrées à l'animation du réseau Lianes coopération, Laure AGODIO a décidé de quitter ses fonctions de directrice et de prendre une nouvelle route professionnelle. Laure a beaucoup contribué à faire vivre le réseau et laisse une belle empreinte derrière elle. Tous les membres de Lianes s'associent pour lui souhaiter une belle réussite dans ces nouveaux projets. Bonne route Laure !

Une nouvelle directrice pour Lianes coopération



Depuis le 7 septembre 2009, Angélique VINCENT a rejoint l'équipe de Lianes coopération pour succéder à Laure AGODIO et assurer les fonctions de directrice. Bienvenue Angélique !

Politique à l'international des établissements d'enseignement agricole

Le 9 avril 2009 s'est tenu au lycée agricole de Radinghem le Séminaire régional sur la coopération internationale du réseau Coopinter- agri 59 62. Mis en place par la DRAF -Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt-, ce réseau regroupe les établissements agricoles de la région Nord - Pas de Calais. Il s'est donné comme mission de réfléchir sur les problématiques de la coopération internationale et de l'aide au développement et de rassembler les projets et les actions menés par les lycéens sur ces thèmes.

La journée, dont l'objectif était de mutualiser et de capitaliser les pratiques et de présenter les principaux acteurs de la coopération internationale dans le domaine agricole, a réuni de nombreux élèves de différents lycées agricoles et a connu un franc succès.

Elle a commencé par une présentation du réseau et du Lycée agricole de Radinghem,

puis de la politique régionale de coopération internationale. À cette occasion, Lianes coopération et le DRAPP Si étaient présents pour rappeler leurs missions respectives. Les lycéens et leurs encadrants ont ensuite pu visiter les nombreux stands associatifs de promotion de la solidarité internationale, et découvrir différents projets de développement local menés dans les milieux ruraux des pays du Sud. L'après-midi, les élèves ont été répartis dans des ateliers durant lesquels ils ont pu échanger entre eux et avec des professionnels, tel le GRDR -Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural. La journée s'est terminée sur une synthèse générale des ateliers, qui se sont révélés riches mais qui ont mis en évidence le besoin de renforcer les actions d'éducation au développement dans les établissements scolaires de la région et de développer les contacts avec les autres acteurs de la solidarité internationale.

Le pôle du Commerce équitable de Villeneuve d'Ascq



Les commerçants du Pôle de Commerce équitable devant l'entrée de leur galerie.

Un nombre croissant d'acteurs du commerce équitable sur Villeneuve d'Ascq et une volonté politique forte de la collectivité ont donné naissance, après 8 années de réflexion et de travail, au premier pôle de commerce équitable français. Ce pôle, initié dans le cadre de l'opération de requalification au centre commercial du Triolo, est conçu comme un lieu de vente, d'animation et de promotion du commerce équitable. Les acteurs désirant s'implanter dans ce pôle, accompagnés par des représentants de la Ville, se sont rassemblés et ont réfléchi ensemble aux principes communs sur lesquels

ils se retrouvent et qu'ils s'engagent à respecter et valoriser. Cette réflexion collective a abouti à une charte* qui dresse un certain nombre de principes et critères de progrès d'une démarche de commerce équitable.

Les boutiques y offrent un choix de cosmétiques, d'huiles essentielles et d'épices marocains, de produits d'épicerie, de vêtements africains et métissés, de bijoux, de sandwiches bio... Le centre a également pour vocation d'être un lieu vivant, accueillant régulièrement des expositions et des animations.

Si vous souhaitez vous rendre au Triolo pour découvrir ce nouveau lieu d'éducation à l'économie durable et solidaire, vous pouvez emprunter la ligne 1 du métro qui vous déposera au pied du centre commercial, le pôle du Commerce équitable se trouve au 1^{er} étage.

Partenaires du pôle : Pouce et Nature, Scénéthik, Artisans du Monde, Créations A. Kate, Bamil, Batakali, Boutique Rifen, Cholita, France Palestine solidarité.

* Consultez la charte sur <http://www.villeneuveascq.fr/tiny/vdville/data/sandbox/pj504.pdf>

■ ■ ■ “Le Monde et moi” ou les 10 ans du réseau Rencontre



Autour du travail de l'expo de la LDH - Ligue des droits de l'homme : "Ne pas vivre cachés". Crédit photo : ADNSEA - Mélanie Sannier

Rencontre est un réseau porté par l'ADNSEA - Association départementale du Nord pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte. Il met en lien des personnes engagées dans l'éducation spécialisée qui manifestent un intérêt pour la solidarité internationale et l'éducation au développement. Le réseau s'est aussi donné pour mission de sensibiliser les jeunes et leurs encadrants à l'interculturalité et accompagner leurs projets de solidarité internationale.

Le 22 juin 2009 à l'occasion de ses 10 ans,

Rencontre a organisé un colloque autour du thème “Le monde et moi”, conviant toutes les personnes concernées par l'éducation spécialisée, encadrants comme bénéficiaires, à se rencontrer pour échanger.

À travers un forum et différents ateliers ludiques, la matinée a été l'occasion de valoriser les différents projets de solidarité internationale et de citoyenneté menés au sein de l'éducation spécialisée. L'après-midi a été consacré à des ateliers d'échanges et de débat sur l'éducation au développement et le travail en réseau. Une réflexion philosophique sur notre place dans le monde, en présence d'Albert Jacquard, généticien et philosophe de renom, a clôturé le colloque.

Ce que l'on retient de cet évènement anniversaire : une belle journée révélatrice de la richesse et de l'originalité des connexions qui se font tout au long de l'année grâce au réseau Rencontre, espace d'échanges totalement innovant pour les acteurs de l'éducation spécialisée.

> Pour contacter le réseau Rencontre : 03 20 92 97 38
rencontres@adnsea.fr

■ ■ ■ Un nouvel espace éducatif pour la solidarité internationale

L'Éducation nationale a mis en place un nouvel espace éducatif à la solidarité et à la citoyenneté internationale : l'accompagnement éducatif. Lianes coopération, en partenariat avec le Rectorat, la Région Nord - Pas de Calais et les Départements du Nord et Pas de Calais, mène actuellement une réflexion dont le but est de permettre aux acteurs de l'éducation au développement de profiter au mieux de ce nouvel outil.

L'accompagnement éducatif est un dispositif croisant la pédagogie et le partenariat local, qui permet d'encourager les projets de solidarité internationale dans les collèges hors temps scolaire. Dans le cadre de la Loi pour l'égalité des chances, il offre la possibilité à l'élève de bénéficier d'un accompagnement éducatif individualisé de plusieurs heures par semaine hors temps scolaire par élève volontaire, et ce tout au long de l'année. La circulaire du 13 juillet 2007 s'adresse actuellement aux collèges ; elle devrait s'étendre à l'ensemble des écoles, des collèges et des lycées par la suite.

Parmi les trois axes retenus par cette circulaire - à savoir l'aide aux devoirs et aux leçons, la pratique sportive et la pratique culturelle -, l'axe culturel laisse la possibilité d'accompagner l'élève ou un groupe d'élèves dans le montage d'un projet de solidarité internationale. Le projet doit favoriser l'expression des élèves, l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et aboutir à des réalisations concrètes.

L'accompagnement éducatif offre donc l'opportunité de mobiliser enseignants, associations agréées et collectivités autour d'un partenariat local : les enseignants pour l'éducation, les collectivités pour la cohérence avec d'autres dispositifs existants, et les associations pour l'expertise qu'elles peuvent apporter ponctuellement en solidarité internationale (information sur les spécificités culturelles d'un pays, préparation à la rencontre interculturelle, aide au montage de projet...).

À travers la rémunération des heures effectuées, cet espace accorde une réelle reconnaissance du travail des différents intervenants : enseignants volontaires, associations extérieures... Une opportunité à saisir pour les acteurs de l'Éducation au développement !

> Retrouvez la circulaire sur l'accompagnement éducatif sur <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/28/MENE0701447C.htm>

Brèves

Une tournée des collectivités

Lianes coopération a entrepris, au 1^{er} semestre 2009, d'aller à la rencontre des collectivités du Nord - Pas de Calais pour les sensibiliser à l'ouverture à l'internationale des territoires et à la coopération décentralisée. Quatre rencontres ont été organisées à Lille, Valenciennes, Liévin et Longuenesse.

Des échanges intéressants ont pu éclaircir l'intérêt de s'engager en coopération et des possibilités d'appui à disposition en Nord - Pas de Calais. Dans l'attente du colloque qui aura lieu en décembre 2009 sur la coopération décentralisée (cf. brève p7), Lianes coopération reste à la disposition de toute collectivité souhaitant être renseignée ou accompagnée dans ses démarches.

> Plus d'information :
f.derisbourg@lianescooperation.org
Tél : 03 20 85 10 96

Boîtes aux lettres : NPAI !?!



Le siège de votre association est établi à votre domicile ? Vous avez changé d'adresse ? Pensez à faire le nécessaire pour que le facteur ne nous retourne pas notre envoi avec la mention “NPAI” - N'HABITE PLUS À L'ADRESSE INDIQUÉE !

■ ■ ■ Développement économique : Quels enjeux et quelles possibilités pour les pays du Sud ?

Les projets de développement économique intéressent de plus en plus d'acteurs de la coopération internationale. Et pour cause, si l'on recherche l'autonomie de nos partenaires au Sud, celui-ci est la réponse la plus logique. Cependant, si le développement économique semble être incontournable au processus d'autonomisation, sa mise en œuvre n'est pas toujours simple. Afin d'éclairer les nombreux acteurs qui s'intéressent à la question, nous avons rencontré deux structures spécialistes du sujet : l'association IDEAL et la SIDI, soulignant la place privilégiée de la diaspora africaine et du micro crédit dans l'émergence d'activités économiques.



UGPM Union des Groupements Paysans de Mecke. Le mécanicien du bourg se finance auprès de la Caisse Rurale d'Épargne et de Crédit de l'UGPM pour arriver à employer 5 ouvriers et 5 apprentis, "qu'il paye", dit-il fièrement !

L'association IDEAL - Initiatives pour le Développement Economique en Afrique-Lille, regroupe des universitaires et des professionnels d'origine africaine et de nationalité française. Experte en matière de développement économique des pays du Sud, nous avons interviewé son Président, M. Kléber WANDJI.

D'après vous, en quoi le développement économique est-il un pilier du développement ?

Pour IDEAL, le développement est un processus global fait de nombreux sous-processus, successifs, inter-corrélés dont le but est de permettre non seulement de satisfaire les besoins des populations, mais aussi d'améliorer de manière qualitative et durable leurs conditions de vie. Aussi, le développement économique représente-t-il l'amélioration de l'ensemble des activités d'une collectivité humaine relatives à la production, à la distribution et à la consommation des richesses. On comprend donc aisément qu'il soit un pilier du processus général.

Quels sont les défis / limites du développement économique pour un pays ?

Le développement économique d'un pays devrait être destiné à la satisfaction des

besoins de ses populations. De fait, les facteurs déterminants les besoins sont à considérer pour déterminer les choix induisant le développement économique. En effet, les facteurs économiques doivent être contraints par les facteurs sociaux et humains, donc les besoins, qui à leur tour devraient, pour être durablement satisfaits, respecter les facteurs environnementaux, donc les ressources. C'est ce que nous rappellent les différentes crises qui ont secoué le monde ces derniers temps : crise alimentaire, crise économique et les préoccupations environnementales dans la plupart des pays.

Donc, il ne peut y avoir de développement économique d'un pays sans gestion durable des ressources.

Justement, pensez-vous que l'on puisse concilier développement économique, éthique et préservation de la planète ?

Il ne s'agit plus de questionnements, mais d'impérieuses nécessités.

Sur le plan éthique, Il est absurde aujourd'hui de penser que ce qui se passe à Nairobi ne concerne pas les habitants de Paris. Un exemple : la pandémie actuelle de grippe à virus H1N1 qui, malgré toutes les précautions prises, continue de progresser. Apparemment contrôlée dans les pays du nord, elle va certainement

atteindre son paroxysme dans les pays les plus pauvres. Ce ne sont pas les gros stocks de "TAMIFLU" prévus par certains pays qui empêcheront l'épidémie de se propager si l'on n'a pas aidé les pays du Sud à s'en protéger.

Concernant l'environnement, même les Etats les plus réticents ont pris conscience des limites de la planète en termes de ressources et de localisation. Sauf à lier développement et préservation de l'environnement nous arriverons rapidement dans une impasse. C'est l'objet de la prochaine conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009.

En novembre, vous organisez un colloque sur l'entrepreneuriat et le développement en Afrique. Pouvez-vous me dire quel sera l'intérêt de cette rencontre pour les acteurs de la région ?

Parmi nos invités il y aura des acteurs de la politique de coopération décentralisée, plus précisément des élus locaux africains et français désireux de rapprocher leurs expériences et leurs peuples. Seront également présentes les diasporas africaines qui contribuent à la fois au développement économique et social du Nord - Pas de Calais par la création d'entreprises au sein de la région,

mais également au développement des pays africains par la création, là-bas, d'entreprise ou de filiales de leurs entreprises européennes. Sans contester le dynamisme grandissant de cette composante de notre société sera profitable à l'ensemble des acteurs de la région.

La SIDI - Solidarité internationale pour le développement et l'investissement, est un investisseur solidaire qui propose un appui financier et technique à des structures financières de proximité qui offrent des services financiers adaptés (crédit, épargne...) aux petits entrepreneurs et agriculteurs de pays en développement. Guy DEQUEKER, membre du Conseil de surveillance de la SIDI, nous fait part de sa vision du développement économique dans les pays du Sud.

Le développement économique apparaît comme un pilier du développement pour les pays du Sud, mais y a-t-il réellement un potentiel ?

Au XIV^e siècle, Jean Bodin disait déjà "Il n'y a ni richesse ni force que d'hommes". Là où il y a des personnes susceptibles de se mettre en mouvement, il y a un potentiel. Bien souvent, ce sont les règles que nous imposons qui détruisent le potentiel économique : ainsi en est-il de règles commerciales internationales qui ne s'intéressent qu'à l'aspect monétaire sans prendre en compte les conséquences sur la population. Ainsi en est-il de l'élevage du poulet au Sénégal ou au Cameroun : il a failli être tué il y a quelques années par nos exportations à bas prix de carcasses congelées, déchets du traitement industriel de la volaille dans notre pays.

Faut-il être un grand économiste pour faire du développement économique ?

Qu'est-ce qu'un grand économiste ? Est-ce quelqu'un qui a expliqué ces dernières décennies que seul le libéralisme économique pouvait conduire au bonheur ? Pour ma part je crois plus à une vision du développement faite de l'accumulation d'efforts, modestes mais nombreux. C'est ce que nous a dit José Isidro Tzunun, Directeur Exécutif de la Red FASCO au Guatemala lors du colloque organisé l'an dernier à Arras par Lianes Coopération. Lui-même n'est pas un grand économiste, mais il sait s'appuyer sur l'imagination et

les forces vives des associations fédérées par Red Fasco.

Quels sont les ingrédients, les aides que l'on peut utiliser pour développer une activité économique ?

Pour qu'il y ait développement économique il faut que la population concernée bénéficie de conditions favorables lui permettant d'accéder aux ressources primaires dont elle aura besoin pour travailler : selon les cas, terre, eau, transports, semences, liberté d'entreprendre, absence de corruption... Toute action qui contribue à créer ces conditions favorables concourt à un développement économique.

Avec une mention toute particulière pour l'accès aux ressources financières : dans les pays pauvres, 80 voire 90 % de la population ne peut accéder à des prêts pour démarrer une activité, ni à des systèmes d'épargne pour tirer parti de ce que cette activité lui rapporte. En ce sens, la micro finance a un rôle primordial, sous réserve que la dimension de solidarité n'en soit pas évacuée en faveur d'une dimension de recherche de profits.



Edaprosop, ONG d'éducation populaire à Lima qui s'est lancée dans le micro crédit et la micro épargne pour pallier l'absence de débouchés pour les jeunes formés : Une pépiniériste (Claudia) et son accompagnateur (David)

En parlant de micro finance, l'émission "Envoyé spécial" a diffusé, en mai dernier, un reportage sur le micro-crédit qui portait un jugement particulièrement acerbe sur celui-ci. Qu'en pensez-vous ?

L'époque est à la critique du microcrédit, et les médias se plaisent à condamner aujourd'hui ce qu'ils ont encensé hier... Il est d'ailleurs amusant de constater les contradictions du reportage, qui, au début, dit que le microcrédit est plus cher que le crédit bancaire (en omettant de dire que les banques ne veulent pas prêter à ce type de population), et à la fin, dit que, quand les banques commerciales s'intéressent

au micro crédit, c'est pour pratiquer des taux encore plus élevés !

Néanmoins, la SIDI fait depuis longtemps les mêmes critiques que le documentaire, concernant la dérive "commerciale" qui fait du micro crédit un marché sans considération des conséquences sur les personnes (le cynisme des dirigeants indiens et européens interrogés est stupéfiant). Là, on est dans l'application des techniques de « subprimes » aux plus vulnérables. C'est la raison pour laquelle, à la notion classique d'IMF (Institution de Micro Finance), nous préférons la notion de Structure Financière de Proximité. C'est cette proximité qui leur permet d'offrir aux populations des services (pas seulement le micro crédit, mais aussi la micro épargne, ou la micro assurance...) adaptés aux situations et respectueux du développement local.

Pour terminer, pensez-vous que le développement économique a un impact sur le développement social ?

Tout dépend de la manière dont les opérations sont conduites. Je suis très sceptique sur les grandes opérations inventées dans les pays riches et plaquées dans les pays pauvres. Ainsi, les barrages sur le fleuve Sénégal promus par la banque mondiale ont-ils indiscutablement apporté un développement de la culture du riz, mais aussi de maladies liées à la présence d'eau stagnante ! S'il s'agit d'opérations voulues par la population qui connaît ses besoins, et que nous accompagnons, le développement économique et le développement social peuvent aller de pair. Ainsi, à la coopérative de caféiculteurs La Florida au Pérou, l'amélioration de la situation des membres se traduit-elle par le développement d'écoles, l'amélioration des routes, et la poursuite d'études supérieures par les enfants. Je crois que bien souvent, le rôle des organisations de solidarité du Nord devrait être, non pas d'apporter des solutions, mais d'être un partenaire de réflexion avec les personnes qui agissent dans le sud pour que cette dimension de développement social soit pleinement intégrée dans le projet.

Lianes coopération met en place une nouvelle formation : "Concevoir des microprojets dans le domaine économique".

Prochaine session le 28 novembre à Lille. Renseignements : 03 20 85 10 96

■ ■ ■ Une journée d'échanges pour préparer la Semaine



Le 17 juin dernier, Lianes coopération organisait une journée de préparation de la Semaine 2009, invitant tous les acteurs intéressés à se réunir à la Communauté urbaine de Dunkerque pour s'informer et échanger sur leurs expériences. Une cinquantaine de participants venant de toute la région, dont plusieurs collectivités locales, ont ainsi échangé autour de différents thèmes :

- Un atelier sur le travail avec les médias a été l'occasion d'aborder les difficultés rencontrées par les acteurs du réseau à bien communiquer sur leurs actions. Au-delà des problèmes de mobilisation des journalistes sur les événements, le constat est que "faire et savoir le dire" ne vont pas toujours de paire et qu'un travail important sur les messages reste à faire.

Un deuxième atelier axé sur l'Éducation au développement avait pour objectif d'apporter de la méthodologie pour le montage des animations de la Semaine, en insistant sur l'importance d'aller vers de nouveaux publics et de mener un véritable travail de recherche pédagogique pour adapter les animations aux spécificités de chacun de ces publics.

D'une manière plus générale, une table ronde réunissant différents collectifs d'acteurs de la région a permis d'aborder la question du travail en collectif sur un territoire. Il en est ressorti d'une part toute la richesse qu'apporte la coopération entre acteurs dans la construction d'un événement, à savoir le foisonnement d'échanges et d'idées, la mutualisation des moyens matériels et humains...

et d'autre part, l'importance de l'implication des collectivités dans cette dynamique de territoire qui, au-delà des moyens financiers, offre une crédibilité et un impact tout particulier auprès des publics visés.

La mobilisation des acteurs lors de cette journée annonce une belle dynamique pour cette 12^e édition de la Semaine de la solidarité internationale en Nord - Pas de Calais, temps fort qui aura lieu comme chaque année la 3^e semaine de novembre.

> Pour plus d'informations sur la Semaine, n'hésitez pas à contacter Lianes coopération, coordinateur en région, au 03 20 85 10 96 - lianescooperation@wanadoo.fr, ou à vous rendre sur le site de la Semaine : www.lasemaine.org

■ ■ ■ Les collectifs se multiplient pour la Semaine



Le travail en collectif apporte une véritable dynamique sur un territoire, et les acteurs du Nord - Pas de Calais qui participent à l'animation de la Semaine de la solidarité internationale semblent l'avoir compris. En effet, que ce soit pour mettre en place une communication commune, pour mutualiser des moyens ou encore pour co-organiser des actions, de plus en plus de collectifs ont vu le jour aux quatre coins de la région.

Depuis quelques années déjà :

- Sur le territoire lillois, une trentaine d'acteurs se réunissent tout au long de l'année pour organiser ensemble la Semaine. Ce collectif est coordonné par le service Relations internationales de la ville de Lille.

> Contact : Anne-Lise NOUVIER - 03 20 49 50 80

- Sur le Dunkerquois, un collectif d'une quinzaine d'acteurs, piloté par le service Relations internationales de la ville de Dunkerque, se réunit également pour préparer les animations de la Semaine.

> Contact : Nordine HENNI - 03 28 26 27 37

- À Boulogne, le CDSI - Centre de documentation, d'information et d'animation pour le développement et la solidarité internationale-coordonne les acteurs du boulonnais et propose un programme d'animations commun aux différents publics de leur territoire.

> Contact : Fabienne MONTIGNY - 03 21 31 12 02

- Sur le territoire de la Gohelle dans le bassin minier, plusieurs associations se sont regroupées en collectif et travaillent chaque année à la mise en œuvre d'un programme d'animations autour d'un thème commun.

> Contact : Pascale ESLAN - 03 21 78 39 54

- La MJC de Saint-Saulve coordonne les animations de la Semaine sur son territoire.

> Contact : Raphael SEVRIN - 03 27 28 15 30

De nouvelles initiatives en 2009 :

- La Communauté urbaine de Lille a réalisé un travail de sensibilisation et de mobilisation des collectivités de la métropole autour de la Semaine. Un programme métropolitain sera diffusé pour l'édition 2009.

> Contact : Christine ZILINSKI - 03 20 21 61 97

- La ville de Villeneuve d'Ascq a réuni les acteurs villeneuvois afin de réaliser un programme commun et de réfléchir à un temps fort collectif autour du nouveau Pôle de Commerce équitable.

> Contact : Nathalie PRUVOST - 03 20 43 50 74

- Sur Roubaix, un collectif coordonné par la Maison des associations et soutenu par la Ville a vu le jour cette année.

> Contact : Jean-Denis HUE - 03 20 73 46 64

- L'association LOXO LOXO lance une dynamique collective sur le territoire d'Orchies.

> Contact : Armelle TRAORE - armelletraore@yahoo.fr

- La ville de Marcq en Baroeul coordonne également un groupe d'acteurs pour l'organisation de la Semaine.

> Contact : Adeline DESFEUX - 03 20 45 45 13

Si vous souhaitez organiser une action dans le cadre de la Semaine n'hésitez pas à vous rapprocher des collectifs qui existent près de chez vous. Si vous souhaitez créer un nouveau collectif sur votre territoire, Lianes coopération peut vous accompagner dans cette démarche.

> Contact : s.podevin@lianescooperation.org
Tél : 03 20 85 10 96

Brèves

Un nouveau site pour la Semaine

Le nouveau site www.lasemaine.org est en ligne ! Dans l'air du temps, plus visuel, plus animé, le site de la Semaine a fait peau neuve. Vous pouvez dès maintenant découvrir ses nouvelles fonctionnalités, en particulier celles vous permettant, en plus d'enregistrer vos animations dans le programme, de créer votre propre "Page Acteur" pour présenter votre structure, images et documents à l'appui.

■ ■ ■ C'EST DU JARGON !

La LOLF - Loi Organique relative aux Lois de Finances

La LOLF que l'on peut assimiler à une nouvelle constitution financière est entrée en vigueur par étapes et s'applique à toute l'administration depuis le 1er janvier 2006. Elle vient renforcer l'exigence de **performance** et de **transparence financière des administrations** vis-à-vis des citoyens quant à l'utilisation des deniers publics. En développant une culture de résultats, la LOLF a pour objectif de "dépenser mieux" et d'améliorer l'efficacité de l'action publique pour le bénéfice de tous : citoyens, usagers, contribuables et agents de l'État. Tout cela entraîne un bouleversement dans l'organisation de l'État et des collectivités locales.

Des nouvelles obligations pour les financeurs...

Les collectivités doivent désormais faire appliquer les obligations légales s'imposant aux bénéficiaires de fonds publics dans le cadre de la LOLF.

Très concrètement, elles doivent donc impérativement :

Dresser la liste des structures qu'elles ont subventionnées, quel que soit le montant voté, pour en rendre compte à l'État suivant l'exercice pour lequel les subventions ont été attribuées (avant le 30 juin)

Dresser la liste des structures qu'elles ont subventionnées à plus de 75.000 €, et analyser leur bilan et leur compte de résultat (Loi ATR du 6 février 1992)

Obtenir le compte rendu financier de chaque action subventionnée selon les critères imposés, notamment en termes de règles d'affectation de charges indirectes à l'action subventionnée.

... Donc pour les associations

Si les financeurs se voient tenus à de nouvelles obligations, c'est par conséquent également le cas des bénéficiaires de fonds publics.

Associations, établissements scolaires qui sollicitez des subventions publiques pour la réalisation de vos actions, vous avez sans doute constaté depuis quelques années que les exigences des financeurs en matière de transparence financière se sont accrues. Maintenant pour bénéficier d'une aide de l'état, les projets associatifs doivent être obligatoirement rattachés à une politique publique.

Une évaluation précise de l'action subventionnée doit pouvoir être réalisée. Cette évaluation qui légitimise l'intervention financière de l'État conduit à déterminer les modalités de corrélation du projet de l'association avec les objectifs et les indicateurs de la politique de rattachement.

C'est donc pour des raisons de transparence, d'évaluation, et de performance, que l'on vous demande des budgets prévisionnels*, un compte rendu financier*, un état récapitulatif des dépenses acquittées*, un bilan* et un compte de résultat*, ainsi que bien sûr des bilans quantifiés et qualifiés de vos actions.

* Petit jeu pour mieux comprendre les termes comptables relatifs à l'application de la LOLF

Retrouvez les termes comptables qui correspondent à ces définitions :

- 1 - Prévision des charges (dépenses) et des produits (recettes) pour l'exercice (12 mois) à venir.
- 2 - Récapitulation des charges et des produits réalisés sur l'exercice laissant apparaître le résultat (excédent= bénéfice ou déficit = perte)
- 3 - Tableau reprenant l'ensemble des dépenses subventionnables (Cf. Bulletin N°21) attestant que l'opération a bien été réalisée selon le montant indiqué.
- 4 - Tableau des charges et des produits affectés à la réalisation d'une action subventionnée, comprenant certaines rubriques fixées par l'arrêté du 24 mai 2005 et complété par celui du 11 octobre 2006, faisant apparaître les écarts éventuels entre le budget prévisionnel, exprimés en euros et en pourcentages, accompagné d'annexes précises.
- 5 - Photographie de l'association, sa situation financière depuis le début de son activité

Termes comptables :

- a - Compte rendu financier
- b - Compte de résultat
- c - Budget
- d - État récapitulatif des dépenses acquittées
- e - Bilan

Réponses : 1c, 2b, 3d, 4a, 5e

Brèves

Colloque sur la Coopération internationale des collectivités

Le colloque annuel de Lianes coopération, qui aura lieu en décembre 2009, portera sur la coopération décentralisée et concerne à la fois les collectivités et les acteurs des territoires. Ce grand temps d'échange entre porteurs de projets est préparé par un comité de pilotage comprenant : Agence de l'Eau Artois Picardie, Département du Pas-de-Calais, GRDR, Le Partenariat, Lianes Coopération, Lille Métropole Communauté urbaine, Région Nord - Pas de Calais, Ville de Lille, Ville d'Halluin, Ville de Le Portel.

Il abordera d'abord l'intérêt pour les collectivités de s'engager en coopération, autant pour les partenaires au Sud que pour les citoyens du Nord - Pas de Calais, en appuyant les porteurs de projets ou en menant des actions dans le cadre des politiques locales (jeunesse, culture, sport...).

Il illustrera ensuite les bénéfices du travail en commun dans le cadre d'une coopération, ensemble dans une commune par exemple, ou ensemble chez un même partenaire à l'étranger. Et comment, de cette synergie, peuvent naître complémentarité et mutualisation.

Une présentation de l'importance de l'engagement des jeunes en solidarité internationale permettra d'en appréhender d'une part les modalités d'organisation et de préparation, et d'autre part les principaux intérêts. Enfin, un dernier temps précisera comment s'appuyer sur les structures ressources à la disposition des acteurs de la solidarité internationale du Nord - Pas de Calais.

> Plus d'information :
f.derisbourg@lianescooperation.org
Tél : 03 20 85 10 96

Formations Automne/Hiver 2009



Le programme des formations en Nord - Pas de Calais vient de paraître, n'hésitez pas à nous le demander ou à le télécharger sur www.lianescoperation.org

Comment adhérer à Lianes ?

Lianes coopération anime le réseau des acteurs de la région Nord - Pas de Calais impliqués dans des actions de Coopération internationale.

Vous pouvez manifester votre engagement actif dans cette dynamique de partage de connaissances, d'expériences et de compétences avec les autres acteurs de la Coopération internationale, en adhérant à l'association.

La demande se fait par adhésion à la charte et par courrier adressé au Président, en y joignant le questionnaire de recensement de Lianes si ce n'est déjà fait, les statuts de votre organisme et la copie de sa publication au Journal Officiel.

Montant des cotisations :

- 30 € pour les associations, établissements scolaires et universitaires, cliniques et hôpitaux, organismes socioprofessionnels et consulaires
- 200 € pour les collectivités de moins de 20 000 habitants
- 500 € pour les collectivités ayant entre 20 000 et 40 000 habitants
- 1 000 € pour les Collectivités de plus de 40 000 habitants

Lianes électro

Lianes coopération diffuse chaque mois, une lettre d'information électronique à près de 2 500 personnes qui ont communiqué leur adresse e-mail. Si vous souhaitez être destinataire de cette lettre, envoyez un message à l'adresse suivante : lianescoperation@wanadoo.fr en précisant votre demande.

Ayez le réflexe !

Adhérents, vous pouvez participer à la rédaction de ce Bulletin en nous communiquant l'actualité et les projets de votre organisme.

> Contact : *Lianes coopération au 03 20 85 10 96*

Ce bulletin à parution trimestrielle est édité à 3 000 exemplaires et envoyé à tous les organismes du Nord - Pas de Calais engagés dans la coopération internationale ayant répondu au questionnaire de recensement de Lianes coopération ainsi qu'aux partenaires en et hors région.

Partenaires financiers de Lianes coopération :



Les structures adhérentes à Lianes coopération

- ABC d'Ailleurs (Tourcoing)
- ABN (VILLENEUVE D'ASCQ)
- ADNSEA - Réseau Rencontres (LILLE)
- AES (SAINT OMER)
- AFDI Nord - Pas de Calais (SAINT LAURENT BLANGY)
- AGIR abcd Nord - Pas de Calais (LILLE)
- Aider et connaître (FORT MARDYCK)
- AJC (SAINT AMAND LES EAUX)
- Amitié Partage avec Akono (VALENCIENNES)
- Angata-Lambertart (LAMBERSART)
- APJ Togo (BAILLEUL)
- ASDC (RONCQ)
- Asie Touquet Solidarité (LE TOUQUET PARIS PLAGE)
- Association d'aide aux enfants de la rue (ROUBAIX)
- Association de jumelage-coopération Roncq-Sélinkégny (RONCQ)
- Association des Comités d'habitants Arras Ouest (ARRAS)
- AVEC 62 (ANZIN SAINT AUBIN)
- AVEC (MARLY)
- Ayecama (RONCHIN)
- Cadrasie (LILLE)
- Cap solidarités (LILLE)
- CCFD - Comité diocésain de Lille (LILLE)
- CDSI - Centre de documentation, d'information et d'animation pour le Développement et la Solidarité Internationale (BOULOGNE SUR MER)
- CEFIR (DUNKERQUE)
- Centre socioculturel Audrey Bartier (WIMEREUX)
- Ch'Faïd (LIBERCOURT)
- Ch'ti Jeunes vidéo (HOUDAIN)
- Collège Jean Zay de Lens - SEGPA (LENS)
- Comité Départ (GENECH)
- Comité Tinkaré Mali (FACHES THUMESNIL)
- Communauté urbaine de Dunkerque
- Communauté urbaine de Lille Métropole (LILLE)
- Concordia - Relais Nord - Pas de Calais et Picardie (ROYE)
- Consulat du Sénégal (LILLE)
- CORENS (LILLE)
- Coup de cœur pour le Burkina-Faso (PROVILLE)
- CRDTM (LILLE)
- Diapason (DUNKERQUE)
- Écoliers du Sénégal (WAVRIN)
- ELANS (HALLUIN)
- Élevages sans frontières (WASQUEHAL)
- ENVIE (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Espace éolien régional (LILLE)
- ESSOR (MARCQ EN BARCEUL)
- Fédération régionale des MJC - Maisons des Jeunes et de la Culture (LILLE)
- Fédération régionale des maisons familiales rurales (AMIENS)
- France-Liban coopération (MONS EN BARCEUL)
- GRDR - Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (LILLE)
- GREP Région Nord (LILLE)
- Guillaume de Rubrouck (RUBROUCK)
- IDEAL (CAPINGHEM)
- Imiks imik (SAINT OMER)
- Institut agricole d'Hazebrouck (HAZEBROUCK)
- ISF - Nord (VILLENEUVE D'ASCQ)
- ISLV (LILLE)
- Lambertart Kaniv Ukraine (LAMBERSART)
- Le Partenariat (LILLE)
- L'écho du tam-tam (DUNKERQUE)
- Les écoliers du Gojam (MONT BERNANCHON)
- Les enfants de Louxor (MARCQ EN BARCEUL)
- Loos N'Gourma (LOOS EN GOHELLE)
- Lycée professionnel Dinah Derycke (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Maison de la Polonia (HENIN BEAUMONT)
- Maison des Himalayas - 59 (BERTHEN)
- Marcq Madagascar (MARCQ EN BARCEUL)
- Mayacoœur (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Mission locale Sambre Avesnois (MAUBEUGE)
- MJC d'Halluin (HALLUIN)
- MRJC Nord - Pas de Calais (ARRAS)
- NRG'Éthique (CALAIS)
- Partage enfance Mali (DAINVILLE)
- Petits frères d'Afrique (AVION)
- Région Nord - Pas de Calais (LILLE)
- SCI Nord (LILLE)
- Service Échange Coopération (LILLE)
- SIDI (PARIS)
- Solibama (LILLE)
- Tharangambadi (CROIX)
- Timoun d'Haïti (VILLENEUVE D'ASCQ)
- Touscan (WATTRELOS)
- Un filleul pour Madagascar Grandir ensemble (DOUAI)
- Ville de CALAIS
- Ville de DUNKERQUE
- Ville de HALLUIN
- Ville de LE PORTEL
- Ville de LILLE
- Ville de LINSÈLES
- Ville de LOOS EN GOHELLE
- Ville de MAUBEUGE
- Ville de ROUBAIX
- Ville de SEQUEDIN
- VNMSF (MONS EN BARCEUL)

Lianes coopération, réseau d'appui à la Solidarité internationale en Nord - Pas de Calais, vous propose, toute l'année :

- un observatoire de l'actualité de la coopération décentralisée et de la Solidarité internationale en région et ailleurs
- des formations d'aide au montage de projet et à la recherche de financements
- un appui-conseil individualisé aux porteurs de projets de territoire à territoire ou d'envergure régionale (les autres appuis sont pris en charge par le DRAPP)
- une mise en synergie des compétences et des ressources en appui

Bulletin d'information de Lianes coopération

Président : Luc DE RONNE • Directrice de publication : Angélique VINCENT • Coordination de la rédaction : Séverine PODEVIN • Ont participé à la réalisation de ce numéro : Laure AGODIO, Pascale CHOQUET, François DERISBOURG, Séverine PODEVIN Maquette : T!tane • Imprimerie : La Monsoise, 5 Av. Léon Blum - 59371 Mons en Barœul • ISSN : 1630-2729 • Imprimé sur papier recyclé

S/c Maison régionale de l'environnement et des solidarités

23 rue Gosselet 59000 Lille • Tél/fax : 03 20 85 10 96
lianescoperation@wanadoo.fr • www.lianescoperation.org